



# COMMUNE DE CRESSIER

## Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à la répartition des dons reçus en faveur des sinistré.e.s lors des inondations du 22 juin 2021

---

Conseil général du 28 septembre 2023 - point 6 de l'ordre du jour

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères générales,  
Messieurs les Conseillers généraux,

### 1. Introduction

En date du 16 juin 2022, votre Autorité acceptait l'arrêté relatif à l'acceptation des dons en faveur des sinistré.e.s, donnant mandat au Conseil communal de créer une commission temporaire.

Cette dernière a été promulguée conformément au mandat qui nous a été attribué.

### 2. Développement

Comme indiqué dans son rapport, la Commission s'est réunie à une seule reprise. A l'issue de cette réunion l'ensemble des montants reçus a pu être distribué selon une clé de répartition définie par cette dernière.

Nous profitons du présent rapport pour informer le Conseil général que plusieurs lettres de remerciements ont été envoyées à l'administration remerciant les Autorités pour les versements reçus.

### 3. Conclusion

Conformément au mandat qui a été attribué à la Commission, la totalité du montant à disposition a été réparti de manière égalitaire. Le mandat attribué ayant été exécuté, la Commission est de facto dissoute dès ce jour.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, de bien vouloir prendre en considération le contenu du présent rapport.

Le Conseil communal

Cressier, le 4 septembre 2023